

866-2026 Modifiant le Règlement de zonage, de construction et de permis

En résumé, ce règlement :

- **Agrandissement de la zone C11 (nord du chemin de la Visitation)** afin de régulariser la situation d'un **commerce existant**
- La **zone H57 (nord du chemin de la Feuillée)** voit les sous-usages de logements retirés pour être remplacés par des **unifamiliales, bifamiliales et minimaisons;**
- **Définit les normes de minimaison;**
- **Définit les normes pour les logements additionnels sur tout le territoire;**
- La **zone H61 (nord de la rue Principale)** est subdivisée pour créer une **zone de parc;**
- La **zone H62 (nord de la rue Principale)** est **subdivisée en 5 zones pour structurer la présence de 6 logements et moins et l'ajout de typologie architecturale de maisons en rangées;**

Le 4 mai 2026, le conseil municipal a adopté la première version.

Une **séance de consultation publique**

aura lieu le **mercredi 27 mai à 19 h**

à l'Hôtel de ville sur le sujet :

850 rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare

La mairesse expliquera le projet de règlement, ses conséquences et entendra les opinions du public.

Ce règlement est sujet à une approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

